

Compte-rendu de la réunion du comité du samedi 23 novembre 2019

Fermeture du club le samedi 14 décembre après les cours

Reprise pour l'agility le mercredi 8 janvier, le samedi 11 janvier pour l'éducation.

Article SCB : précisons à apporter :

rappel : l'école du chiot est destinée aux chiens âgés de 2 à 6 mois.

chiens "difficiles" : le club fonctionne grâce aux moniteurs bénévoles qui ne sont pas des comportementalistes professionnels. C'est pourquoi les chiens dont le comportement n'est pas adapté aux cours collectifs peuvent se voir refuser l'inscription au club, ceci dans le but de protéger l'ensemble du groupe. Le nombre de nos moniteurs ne permet pas la mise en place de cours particuliers.

Cotisations : il sera proposé à l'AG une augmentation des cotisations : pour l'éducation 120€ (10€ par mois) et 180€ pour l'agility (15€ par mois).

Ces montants varient en fonction du mois d'adhésion.

Le droit d'entrée est ramené à 30€, gratuit pour les adhérents de Monteignet.

Seul un cours sera offert aux nouveaux arrivants.

Achat : il sera proposé l'achat d'un lecteur de puce qui sera utilisé à l'inscription.